

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 mars 2025

POUR RÉFORMER L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE - (N° 906)

AMENDEMENT

N ° CL18

présenté par

M. Mendes, M. Boudié, Mme Bregeon, M. Caure, M. Frébault, M. Gouffier Valente, M. Huyghe,
M. Lescure, Mme Levasseur, M. Mazars, Mme Yadan, Mme Miller et M. Terlier

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 2, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.
